

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Directeur-Rédacteur en Chef : **André de MASINI** Directeur Technique : **C. SARNETTE**

43, Boulevard de la Madeleine — MARSEILLE — Téléph. : National 26-82

ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 40 FRANCS - ÉTRANGER 60 FRANCS — R. C. Marseille 76.236

12^{me} ANNÉE - N° 299

TOUS LES SAMEDIS

16 SEPTEMBRE 1939

Pour maintenir l'Activité Corporative...

Les événements ne nous ayant pas permis de paraître la semaine dernière, nous reprenons aujourd'hui la publication de cette revue, bien décidés, nous le répétons, à ne pas l'interrompre tant que les circonstances ne nous y contraindront pas impérieusement.

Car il y a, dès maintenant, beaucoup de choses à dire aux gens de notre corporation, si l'on veut que l'industrie française du cinéma ne reçoive pas, dans les mois qui vont suivre, le même coup terrible qui, entre 14 et 18, la relégua du premier rang au bon dernier, et cela pour bien des années.

Il faut à tout prix se garder d'un découragement qui, dans les circonstances actuelles, serait criminel. Le spectacle, et par conséquent le cinéma qui en est depuis longtemps la base, est un élément essentiel du maintien de notre moral, mais il est aussi un rouage si important de l'activité nationale, qu'il ne saurait être question de l'arrêter sans causer des perturbations graves dans cette activité, sans augmenter la gêne d'une masse de gens sans créer un peu plus de misère dans tout le pays.

La fermeture d'un cinéma, d'une agence de location, d'une maison d'édition, d'un studio, d'une usine de tirage, cela représente, en même temps qu'un coup sensible pour toutes les industries connexes — elles sont multiples — cela représente toujours la mise sur le pavé d'un personnel important, qui plus que jamais a besoin de sa semaine ou de son mois pour vivre, pour nourrir une famille, pour procurer quelque bien être à ceux qui sont partis.

Le Commissariat Général aux Informations a demandé à tous les cinémas de France de faire l'impossible pour rouvrir ou pour ne pas fermer. Nous sommes à ce point de vue entièrement d'accord, et prêts à soutenir cette requête dans la mesure où le Commissariat — qui d'ailleurs sollicite fort aimablement les conseils des gens du métier — accomplira les quelques gestes élémentaires qui permettront aux directeurs de salles d'accéder à son désir. Nous nous étendons par ailleurs longuement sur la question des revendications directoriales, puisque les cinémas sont l'élément rémunérateur, le lien entre le public qui apporte son argent et les autres départements de notre complexe industrie.

Mais, s'il est fait droit en haut lieu aux sollicitations des directeurs ou de ceux qui les remplacent, la possibilité qui leur sera fournie de continuer leur tâche, leur impose des devoirs dont pas un d'entr'eux, j'en suis certain, n'osera s'affranchir :

En premier lieu, celui de faire l'effort qui convient pour ramener le public, en faisant comprendre à celui-ci, par des moyens adéquats, que se distraire ne constitue nullement une injure à ceux qui sont partis ou à ceux qui sont dans la peine, mais bien plutôt un devoir, cela du point de vue moral autant que du point de vue économique. Et si la lumière ne peut plus entrer en jeu comme élément d'attraction, y suppléer en intensifiant les autres formes de publicité. Nous reviendrons sur ce sujet particulier.

En second lieu, le devoir de remplir, dans la mesure du possible, les engagements pris vis à vis des maisons de location, surtout lorsque l'exécution de ces engagements (j'entends par là la projection des films) est antérieure aux événements que nous subissons à l'heure actuelle. La plupart des agences régionales se débrouillent par leurs propres moyens. Leurs directeurs, ou ceux qui en tiennent lieu, font depuis deux semaines des prodiges pour en assurer la marche et maintenir ce qui reste de personnel. Je n'imagine pas qu'un exploitant digne de ce nom puisse, de propos délibéré ou par insouciance, contribuer à la fermeture de quelques agences, et à la mise sur le pavé d'un certain nombre de leurs collaborateurs.

En remontant maintenant jusqu'à la location, je sais que celle-ci est prête à consentir, a déjà consenti vis à vis de l'exploitation les sacrifices que commandent les circonstances. Mais la situation des Distributeurs et en particulier, des loueurs libres, est tragique. Ceux-ci, tablant sur une saison normale, ont pris des engagements, versé des à-va-loir, signé des traites pour des films dont la réalisation est arrêtée, ou la livraison retardée. Pour des films qui, en tout état de cause, vont voir leur rendement terriblement réduit tant que durera l'état de chose actuel.

Il ne faut pas que la location soit la seule à faire les frais du bouleversement que la guerre apporte dans notre industrie. Et comme il ne saurait être davantage question de les faire supporter à la production ni à l'édition, solidaires ou séparées, il appartient au Gouvernement, *qui a besoin du cinéma, et du Cinéma tout entier*, de se pencher sur son cas, qui ne saurait être comparé à aucun autre, et d'étudier des arrangements permettant à toutes les branches de l'industrie cinématographique, de vivre honorablement, de conserver ou d'employer du personnel féminin ou non mobilisable, de payer ses taxes ou impôts, enfin de contribuer au soutien moral du pays jusqu'au retour de la paix.

César SARNETTE.

LE PROBLÈME DE L'EXPLOITATION

Avant d'aborder un quelconque des problèmes qui se posent pour le cinéma en ce moment, nous voulons répondre d'avance à ceux (car si curieux que cela paraisse, il y en aura) qui trouveraient déplacée semblable préoccupation, que nous n'imaginons pas quel événement pourrait retirer à la vie sa primordiale importance; au contraire, à aucune époque elle ne paraît si précieuse qu'aux heures actuelles.

Or, l'activité d'une corporation comme la nôtre, est un des essentiels organes de la vie, elle nourrit des milliers de gens. Par ailleurs sur un plan plus officiel, le cinéma est un élément primordial de propagande, de soutien moral et en Bourse peut se côter au même titre que des sociétés d'acier ou de pétrole.

Toutes choses qui justifient, si besoin était, l'appel que le gouvernement vient de lancer aux loueurs et directeurs pour que les établissements restent ouverts; tout en applaudissant d'autant plus à semblable démarche qu'elle présage d'un désir de large collaboration, il convient de voir comment ce maintien d'ouverture peut s'envisager. Car il ne suffit pas de vouloir...

L'exploitant se doit d'offrir une « garantie d'ouverture »; en échange, on doit lui offrir. *Que chacun fasse un sacrifice, signifie : que tout le monde s'y mette.* Les pouvoirs publics aussi. Les moyens d'exister assurables par voie officielle peuvent se résumer en quatre points.

1) Un éclairage plus normal des rues; non pas le grand éclairage, mais ce qui est normalement prévu en « temps de guerre »; éclairage appliqué du reste dans la plupart des grandes villes, qui permet de circuler, et en conséquence directe, aux transports en commun d'assurer au moins les sorties de spectacles entre onze et minuit.

2) Une importante remise des taxes municipales et d'Etat; ce qui est la moindre des choses, car les directeurs devant l'intérêt général que présente leur industrie, pourraient même parler de subvention. Cette détaxe est du reste la base indispensable de toute discussion et réalisation.

A ne pas l'accorder on perdrait tout, car les établissements seraient matériellement obligés de fermer.

3) Obtenir du service concédé de l'électricité un barème spécial pour le temps de guerre, en dehors de l'intérêt national de cette mesure, la

Compagnie y trouverait également un intérêt purement commercial — ce n'est jamais à négliger — car une fin de non-recevoir provoquerait, là aussi par la force des choses, la disparition pure et simple du client.

4) Une compréhension générale des nécessités du cinéma, qui, ne pourra exécuter certains de ses devoirs (comme celui de passer actualités officielles et bandes de propagande) que si on ne lui rogne pas ses possibilités déjà si amincies. Nous pensons particulièrement à cette ordonnance qui exige des cinémas dans certaines villes la fermeture des salles à vingt heures trente. Autrement dit : interdiction pour la masse travailleuse du pays de se distraire et de remonter son moral. Le fait même que les programmes sont « couverts » par une commission de censure prouve pourtant son aptitude à jouer ce rôle auprès de ces masses populaires qui représentent précisément « le climat de l'arrière », cet arrière qui doit tenir comme nous répètent à l'envie les journaux, qui retrouvent bien plus frais qu'on ne se l'imaginait le vocabulaire de 1914.

Lorsque ces questions vitales seront assurées, l'exploitation pourra promettre sa continuation; il serait bon, alors, que puissent intervenir quelques mesures telle que la suivante, suggérée par un des plus importants directeurs de Marseille :

Un avis officiel de la population, l'avisant que ce n'est pas un esprit de lucre qui pousse les « théâtres cinématographiques » à rester ouverts, qu'ils doivent au contraire faire de

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp
MARSEILLE — Tél. N. 00-66

La meilleure organisation Régionale
pour tout ce qui concerne

Le Matériel de Cinéma

ÉTUDES et DEVIS GRATUITS
pour toutes Installations et Transformations

RÉPARATIONS MÉCANIQUES
de Projecteurs toutes marques
Stock de pièces

Service Dépannage Sonore

Charbons de Cinéma
" LORRAINE " et " COLUMBIA "

gros sacrifices pour cela, mais qu'il s'agit de soutenir l'effort général du pays. En somme, officialisé, ce que dit Sarnette en tête de ce numéro : la tête longue d'une aune n'est pas plus un signe de bon patriotisme que la distraction une incongruité.

Un semblable avis que notre Administrateur extraordinaire pourrait peut-être signer lui-même, faciliterait et activerait cette reprise de la vie normale en dépit de l'anormal.

La Presse à son tour devrait envisager la place qu'elle peut consacrer à l'information cinématographique et tenir compte, elle aussi de l'effort général pour ne pas rester seule à « jouer sur le velours ».

Enfin l'exploitant et le loueur d'accord, se devront de surveiller particulièrement la programmation; ce n'est pas avec des résucées que l'on soutiendra le cinéma. La simple expérience de cette première semaine de crise le prouve de façon flagrante. Nous avons vu les salles de la Canebière, toutes également handicapées toucher au parfait désastre ou rester presque à des recettes normales selon qu'elles affichaient des premières visions et des reprises de valeur ou des « bandes à qual'sous ».

Il est de première importance de maintenir le standing des salles de grande exclusivité, car il serait hasardeux de croire que l'on pourra aisément les ranimer « après » si on les laisse mourir « pendant » — car nous supposons qu'il y aura quand même un *Après*.

Il serait possible, afin de sauvegarder les intérêts de chacun et ceux de la production, de mettre sur pieds une sorte de contrat provisoire prévoyant que tout film passé à des conditions spéciales, en première vision dans une salle, serait obligatoirement repris dans ladite salle dès le retour de l'époque normale. Nous connaissons plusieurs exploitants d'accord à prendre de semblables engagements, plusieurs distributeurs également. Se buter sur ce point serait infiniment grave pour chacun et risquerait de compromettre irrémédiablement le sort financier des films incriminés.

Tout ceci et quelques autres détails non des moindres, comme le rétablissement et la régularité des transports comme les garanties de paiements, doit être mis au point de toute urgence. On sait bien que le moment le plus grave est celui où nous sommes : la soudure entre l'état dit de paix et celui dit de guerre, où de toute façon

Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est

Communiqué.

Les Membres de la Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est se sont réunis le 13 Septembre 1929 pour examiner les répercussions apportées par la situation actuelle dans l'exploitation cinématographique locale.

Il a été décidé, d'un commun accord de rappeler aux Directeurs de Théâtres cinématographiques les prescriptions de l'article 6 du contrat type, concernant : *Le paiement comptant des prix au forfait et des minima garantis, ainsi que du prix des fournitures de publicité, et le paiement du pourcentage à l'envoi du bordereau de recettes, lequel doit être adressé le lendemain du dernier jour de chaque semaine.*

Ces dispositions qui sont impératives en temps normal, revêtent, du fait des événements actuels, une application encore plus pressante.

En ce qui concerne la livraison des films dans le courant des semaines à venir, *le principe est le maintien des contrats en cours pour leur exécution avoir lieu dans les conditions fixées.*

Toutefois, dans le cas où le Directeur et le Distributeur le jugeraient nécessaire d'un commun accord l'exécution du contrat pourra momentanément être suspendue.

Dans ce cas, le Directeur et le Distributeur intéressés pourront se mettre d'accord pour traiter un autre film dans des conditions à déterminer.

Si le Distributeur est dans l'impossibilité de fournir un autre film, il donnera au Directeur et par écrit, une autorisation pour lui permettre de se le procurer par ailleurs.

Dans le cas où le cas de force majeure prévu à l'article 12 du Contrat type viendrait à jouer, par suite par exemple de la fermeture de la salle, ce cas de force majeure ne pourra être opposé au Distributeur que sur une justification telle que, par exemple, l'attestation du Maire de la Commune.

Les Distributeurs de films, solidaires des événements que traverse le Pays, entendent se conformer avec toute leur meilleure volonté, au vœu Gouvernemental, exprimé par la Presse, tendant au maintien en activité des Industries cinématographiques. Pour remplir ce vœu il ne suffit pas de leur bonne volonté, mais il faut encore que la possibilité matérielle de continuer leur exploitation leur soit donnée par la stricte application des dispositions qui régissent leur convention avec les Directeurs de Salles. Les Distributeurs comptent donc sur la compréhension de tous les Membres de la Corporation pour que les événements ne soient pas exploités par certains, en vue de déroger à des prescriptions nécessaires à l'économie de la Profession.

En ce qui concerne les rapports avec les Producteurs, les Distributeurs ont également engagé des négociations en vue non pas même de la sauvegarde de leurs intérêts, mais en vue de la sauvegarde de la possibilité matérielle de continuer leur activité professionnelle.

Les conditions concernant les transports de films et la libre circulation des Agents de Maisons de Location auprès de leurs clients ont également fait l'objet de l'examen de cette Assemblée Générale.

les rouages économiques et certaines habitudes même reprendront. Ne pourront alors subsister que ceux qui auront su faire cette soudure.

Nous ne dissertons pas sur ce qui nous met dans la situation actuelle, cela appartient au passé et également à l'avenir, pour l'instant nous y sommes, limitons les dégâts.

Créons sans retard une sorte de commission groupant des membres de l'Administration, de la censure, de la location et de l'exploitation ainsi que de la presse. Tous ensemble, avec si l'on veut un surarbitre — il en est un tout indiqué, les grandes crises révèlent les grands hommes — établiront et feront appliquer sans retard ce statut provisoire du cinéma. Il ne s'agit pas ici de polémiquer ni d'engager une campagne; il y a des faits, il faut les résoudre immédiatement. La semaine prochaine il sera sans doute trop tard.

R. M. ARLAUD.

CESSIONS DE CINÉMAS

MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.

Georges GOIFFON & WARET

51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE
sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la Région du Midi.

Les plus hautes références.
Renseignements gratuits. — Lien à payer d'avance

Présentations à venir

Aucune présentation n'est annoncée pour la semaine prochaine.

DATES RETENUES

26 Sept., Gallia-Ciné, 10 et 18 h.
27 Sept., Gallia-Ciné, 10 et 18 h.

APY

PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tel. C. 14-84 MARSEILLE

A L'IMPRIMERIE MISTRAL

L'Imprimerie Mistral, bien que durement touchée par les événements actuels, qui l'ont amputée d'une notable partie de son personnel, s'est organisée pour que sa clientèle n'ait pas à souffrir de cet état de chose.

Les directeurs de cinémas, qui auront compris que l'intérêt général commande de ne pas abandonner la lutte, trouveront toujours chez Mistral un concours compréhensif et diligent, digne de cette organisation mise depuis tant d'années au service de l'industrie cinématographique.

MADIAVOX

12-14, rue St-Lambert, MARSEILLE - Téléph. D. 58-21

Installe
Transforme
Répare

Ses Appareils - Ses Prix - Ses Conditions
DEVIS SANS ENGAGEMENT

Société Nouvelle "MADIAVOX", 12-14, Rue St-Lambert, MARSEILLE

Technique Organisation Matériel



L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

vous communique, par ORDRE ALPHABÉTIQUE, la liste de ses films autorisés par la "Commission de Contrôle de Presse".

FILMS FRANÇAIS

ADRIENNE LECOUVREUR
 APPEL DE LA VIE
 AVENTURE A PARIS
 BACCARA
 CHATEAU DE REVE
 CŒUR DISPOSE (Le)
 DIEUX S'AMUSENT (Les)
 DOMINO VERT
 DONOGOO
 EPOUX CELIBATAIRES
 ETRANGE MONSIEUR VICTOR
 L'ENTRAINEUSE
 GAIS LURONS (Les)
 GEORGES et GEORGETTE

GRIFFE DU HASARD (La)
 GRIBOUILLE
 JONNY, HAUTE COUTURE
 MARCHAND D'AMOUR
 MA SŒUR DE LAIT
 MAUVAIS GARÇON (Un)
 NOIX DE COCO
 PATTES DE MOUCHES
 PEAU D'UN AUTRE (La)
 PRENDS LA ROUTE
 REMOUS
 RETOUR AU PARADIS
 SOURIS BLEUE (La)
 UN JOUR VIENDRA

FILMS DOUBLÉS

LA HABANERA
 HYMNE A LA NEIGE
 NUITS D'ANDALOUSIE
 SEIZE ANS
 SEPT GIFLES (Les)
 SHERLOCK HOLMES

FILMS de COMPLÉMENT " FRANÇAIS "

LE CENTENAIRE
 LE CRIME DE Mr. PEGOTTE
 UNE BELLE OPERATION
 QUARANTE ANS DE CINEMA

DOCUMENTAIRES

ANIMAUX NOS AMIS
 ANIMAUX PENSENT-ILS ? (Les)
 AU PAYS DES CORMORANS
 AVEC LES MONSTRES MARINS
 BOUDDHA DE LA JUNGLE
 COMPAGNONS DE CHASSE
 CHEZ LES OTARIES
 ETAT DES FOURMIS
 ETAT DES ABEILLES
 FAUNE MARINE

FORCE HYDRAULIQUE (La)
 FORCE DES PLANTES (La)
 GRANDS DUCS, PETITES
 LES LIBELLULES [CHOUETTES
 MATCH DE LUTTE
 L'OR NOIR
 PLONGEONS ET MOUETTES
 POULAINS ET ETALONS
 PLANTES EN VOYAGE
 PLANTES ONT-ELLES UN SENS ?

PLAISIRS DE L'EAU
 SINGERIES
 SCARABEES GEANTS
 SOLEIL, TERRE ET LUNE
 SYMPHONIE DES NUAGES
 TROIS BANDITS DES BOIS
 TUER POUR VIVRE (Requins d'eau
 UNIVERS INFINI [douce)
 VOLATILES ET POISSONS
 VIE CRUELLE DES INSECTES

Cette liste pourra être ultérieurement complétée par les titres de films non encore soumis à la Commission de Contrôle.

AGENCE DE MARSEILLE: 52, Boulevard Longchamp - Tél. N. 07-85



CHARBONS
Etabl. RADIUS
 130, Bd LONGCHAMP
 Tél.: N. 38-16 et 38-17



AGENTS GENEHAUS
Etabl. RADIUS
 130, Bd LONGCHAMP
 Tél.: N. 38-16 et 38-17



"SCODA"
 LE FAUTEUIL DE QUALITE
 Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

PROJECTEURS A. E. G.
 EQUIPEMENTS SONORES



Système Klangfilm Tobis
 AGENCE DE MARSEILLE
 6, BOULEVARD NATIONAL
 Tél.: N. 54-56

Directement au Constructeur
Appareils Parlants
"MADIAMOX"
 et tout le Matériel
 12-14, RUE ST-LAMBERT
 MARSEILLE
 Tél.: DRAGON 58.21
 TRANSFORMATIONS
 REPARATIONS
 NOMBREUSES REFERENCES



Amplificateurs
Matériel Sonore
 Agence Régionale
CINEMATELEC
 29, Bd LONGCHAMP
 MARSEILLE
 Tél.: N. 00-66.

Tout le MATÉRIEL
 pour le CINÉMA
CINEMATELEC
 29, Bd LONGCHAMP
 MARSEILLE
 Tél.: N. 00-66.
 Réparations Mécaniques
 Entretien — Dépannage



CONTRÔLES
 AUTOMATIQUES
 Agence Sud-Est
CINEMATELEC
 29, Bd LONGCHAMP
 MARSEILLE

ENSEIGNES LUMINEUSES
NEON ET AUTRES
 GAZ
 Eclairages par
 TUBES LUMINESCENTS
F. MAURIN
 54, RUE SENAC
 Tél.: Lycée 00-75
 Toutes Enseignes
 de Jour et de Nuit
 Devis Gratuits sur demande

Filmolaque
 « Triple la vie du film »
 Vernissage Intégral
 Rénovation des
 Copies Usagées
39 Rue Buffon
PARIS 5ème
 Tél.: PORT-ROYAL 28 97



Agence Régionale
W. DE ROSEN, Ing. ESE
 278, Bd National - MARSEILLE
 Tél.: N. 28-21.

LA TECHNIQUE
Cinématographique
 Revue mensuelle fondée en 1930
 consacrée exclusivement à
 la technique du cinéma et
 ses applications.
 LE CINÉASTE, son supplé-
 ment du petit format.
 LE FILM SONORE, son supplé-
 ment corporatif.
 Abonnement France et
 Colonies 50 frs. par an.
34, Rue de Londres - PARIS-8

ETABLISSEMENTS
FERRER - AURAN
 Électricité Générale
 Sonorisation
 S, RUE MOUSTIER
 MARSEILLE
 Tél.: C. 39-09

Ets BALLENCY
 Constructeur
TOUT LE MATÉRIEL
 DE
CINÉMA
 AU
 PRIX DE GROS
 22, RUE VILLENEUVE
 Tél.: N. 62-62.

CHAUFFAGE
CLIMAT
VENTILATION
Th. H. FOLLENBACH
 Ingénieur breveté
 AUBAGNE (B.-du-Rhône) Tél.: 95

Corrections acoustiques

ITA PARIS
 8, Rue
 LINCOLN
 Agence du Sud Est:
CINEMATELEC
 29, Bd Longchamp - MARSEILLE

POUR VOS
 RÉPARATIONS DE PROJECTEURS
 et FOURNITURES
 Adressez-vous
 aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
 35 Rue Fongate, MARSEILLE
 Tél. Lycée
 76-61
 Agent du Matériel
 Sonore
 Agent du matériel
 BROCKLISS SIMPLEX

LE CONFISEUR DU CINEMA
 18, R. Pierre Levée
 PARIS-XI^e

Massilia
 74, Bd Chave
 MARSEILLE

DIRECTEURS de Salles de Spectacles...
 UTILISÉZ NOS

Bâtonnets de Crème Glacée

« **DOMINO** »

de qualité supérieure, présentés sous papier aluminium double de papier paraffiné, monté sur bâtonnets bois afin d'en rendre la dégustation plus facile.

CONSERVATION ASSURÉE par MEUBLE ÉLECTRIQUE
 Nous consulter pour Prix et éclairage selon quantité.
 Fournisseur des plus grandes salles de France et d'Algérie
 ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE
 Nos bâtonnets correspondent à la dénomination
 « CRÈME GLACÉE » du décret du 30 mai 1937

Société A^{me} CRÈME - OR
 FABRIQUE DE PRODUITS GLACÉS PASTEURISÉS
112, Avenue Cantini - MARSEILLE
 Téléph.: D. 12.26 - D. 73.86
Le GLACIER DU CINÉMA

L'IMPRIMERIE
 au service
DU CINÉMA
MISTRAL

C. SARNETTE

Successeur

à **CAVAILLON**

Téléphone 20

Express Transport L^{td}

46, Rue des Phocéens - MARSEILLE
 Téléphone : Colbert 77 63

Spécialistes des Transports de Films

SERVICE Rapide Spécial
PARIS - MARSEILLE
 et vice versa

Tout ce qui concerne le Film
Les Messagers du Cinéma

Centred'Entreposage Cinématographique
 LA COURNEUVE - PARIS

UNIQUE EN FRANCE

... Qu'il faut avoir sous la main

**Directeurs de salles,
faites connaître votre situation.**

Parmi les innombrables difficultés dans lesquelles se débattent actuellement les agences de location, l'une des plus sérieuses réside dans le nombre vraiment excessif de films en souffrance aux quatre coins de notre région. Pour telle ou telle raison valable (mobilisation, fermeture provisoire, réquisition) le directeur ne prend pas livraison de son programme, qui sentira (quand il rentre) grevé de frais de port et de magasinage. Ainsi, bien des loueurs se sont-ils trouvés, faute de copies, dans l'impossibilité de servir ces clients ayant régulièrement daté leurs films.

Il eût été pourtant facile aux directeurs, se trouvant devant un cas de force majeure de prévenir les distributeurs, ou tout au moins d'assurer à leur frais un retour rapide des films.

C'est pourquoi dan l'intérêt même de toute la corporation, nous conseillons vivement aux directeurs, mis par les circonstances dans l'obligation de suspendre leur exploitation, de faire connaître sans retard leur situation aux loueurs de films qui ont des programmes à leur fournir.

Matériel Français
MADIAVOX

ECHOS

DES NOUVELLES...

Nous avons reçu les meilleures nouvelles de notre confrère et ami Gabriel Moulouac actuellement mobilisé dans le Train. Nous pensons être les interprètes de toute notre corporation en lui adressant notre fraternel salut et en souhaitant que les circonstances lui permettent bientôt de poursuivre la publication de son *Cinéma Spectacles*.

**FERNANDEL ENDOSSÉ UNE
NOUVELLE FOIS
L'HABIT MILITAIRE**

Le sympathique acteur Fernandel est mobilisé lui aussi, dans le Train. Nous avons eu l'occasion de l'apercevoir, l'autre jour, dans une petite ville de notre région, saluant du haut d'une voiture le public qui l'applaudissait et le félicitait. Souhaitons bonne chance au populaire comique, auquel ses innombrables rôles de troupier donnent une incontestable aisance sous l'habit militaire.

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
ALTIERI frères
21 Rue Montgrand
Peinture - Décoration
Tapis - Tissus
Rhodoïd
MARSEILLE Tél. D. 33-18

**POUR L'ÉVACUATION DES
ENFANTS DU CINÉMA**

On s'est inquiété, de divers côtés, dans notre corporation, de savoir quelles mesures avaient été prises en vue de l'évacuation des enfants du personnel des Agences et des Salles de Cinéma de Marseille.

Nous pensons que la Mutuelle du Spectacle de Marseille et de la Région, qui envoie chaque été quelques enfants dans une colonie de vacances, et dont la situation financière est, sauf erreur, relativement enviable, est toute désignée pour donner à cette question la réponse que l'on attend.

**CHEZ
Charles DIDE**
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.62
vous trouverez les meilleurs techniciens spécialistes
**pour les Réparations
MÉCANIQUES et ÉLECTRIQUES
de votre
MATÉRIEL DE CABINE**
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES

et du Matériel **Simplex**
BROCKLISS

RADIUS

Le Fauteuil de la Victoire



Fabrication "S.C.O.D.A."

USINE A MARSEILLE

Installations - Aménagements - Remise en état

ETS RADIUS, 130, Boulevard Longchamp - MARSEILLE

Téléphone : National 38-16 et 38-17.

CINÉ-RADIUS

*rappelle la liste de ses Films à succès
admis par la Commission de Censure.*

PARIS — avec Harry Baur, Renée St-Cyr.

LA ROSE EFFEUILLEE — avec Jacqueline Francell, Alice Tissot.

MON DEPUTE ET SA FEMME — avec Pauley, Tramel.

ALTITUDE 3.200 — avec J.-L. Barrault, Odette Joyeux.

LE PRINCE BOUBOULE — avec Georges Milton, Irène de Zilahy.

LE DOCTEUR CORNELIUS — avec Warner Oland.

POUR GARDER SON ENFANT — avec Jimmy Durante.

LE ROI DU BLUFF — avec Lupe Velez

LA TRAGÉDIE CINGALAISE — Documentaire sur la jungle.

SCHOOL FOR GIRLS — Version originale Américaine.

GRANET-RAVAN
MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN RÉUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINÉMA.

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des Films en Service Rapide de Paris à Marseille et particulièrement de la distribution sur le littoral en collaboration avec la MAISON BERTIL DE NICE

MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA
TEL. NAT. 40.24.40.25

ALGER 6, RUE COLBERT
TÉLÉPHONE : 10.06

40, RUE DU CAIRE PARIS
TÉLÉPH. GUT 85.77

4, RUE ST DENIS ORAN
TÉLÉPHONE 206.16

9, R. MARÉCHAL PÉTAIN NICE
TÉLÉPHONE : 838.69

33, R. DE COMPIÈGNE CASABIANCA
TÉLÉPHONE : 06.29

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA



17, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 48-26



AGENCE DE MARSEILLE
26^e, Rue de la Bibliothèque
Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46-87



53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE



AGENCE DE MARSEILLE
EUROPÉENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85



AGENCE DE MARSEILLE
M. PRAZ, Directeur
114, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 01-81



AGENCE DE MARSEILLE
103 Rue Thomas
Tél. : N. 23-65



LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42-16



75, Boulevard de la Madeleine
Tél. : N. 62-14



AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80



AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. Lycée 71-89



44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15-00 15-01
Télégrammes : MAÏAFILMS



PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15



Tél. Lycée 50-01



DISTRIBUTION
20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59



120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60



FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19



D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)



54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég.
FILMSONOR MARSEILLE



1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59



FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61

ET LES AGENCES REGIONALES